

# COMMUNE DE SERMESSE

## Réunion du Conseil Municipal

Séance du 27 Janvier 2022

**Convocation** en date du 21/01/2022

**Date de l'affichage** : 21/01/2022

Le vingt-sept janvier deux-mille vingt-deux, à 20 heures le Conseil Municipal de la commune, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr **Alain LEGROS, Maire**.

**Présents** : Michel ATTANÉ, Emmanuel BARRAUT, Jean-Pierre LACAILLE, Alain LEGROS, Pascaline PERNOT, Cyril PETIOT, Christophe ROSIER, Roméo ROY, Béatrice VIOLOT ; William WEBER

**Absente excusée** : Pascaline COUTACHOT

**Secrétaire de séance** : Béatrice VIOLOT

### ORDRE DU JOUR

#### **1-APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 10 DECEMBRE 2021**

#### **2-RECENSEMENT DE LA POPULATION JANVIER/FEVRIER 2022**

#### **3-ELECTIONS AVRIL ET JUIN 2022**

#### **4-INVESTISSEMENTS 2022-PREMIERES ETUDES**

#### **5-PROGRAMMATION DES EQUIPEMENTS ET TRAVAUX 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2022**

#### **6-POINT SUR LE CHANGEMENT DE TRESORERIE**

#### **7-DEMANDES DE SUBVENTION A LA COMMUNE**

#### **8-POINT SUR RESEAU DE FIBRE OPTIQUE**

#### **9-QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

#### **1-APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 10 DECEMBRE 2021**

Aucune observation n'est formulée sur le dernier compte-rendu, celui-ci est approuvé à l'unanimité

#### **2-RECENSEMENT DE LA POPULATION JANVIER/FEVRIER 2022**

Mme Pascaline PERNOT, coordonnatrice communale annonce que 50% de la population a été recensé à ce jour, la plupart des questionnaires étant remplis via internet.

#### **3-ELECTIONS AVRIL ET JUIN 2022**

Le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des élections présidentielles des 10 et 24 avril prochains, une refonte de la liste électorale va s'opérer tenant compte des nouvelles inscriptions et des radiations. Cette refonte conduira à la production de nouvelles cartes électorales qui seront distribuées par les services postaux courant mars.

Le Maire indique que les personnes qui ne sont pas encore inscrites sur la liste électorale ont jusqu'au 04 mars prochain pour le faire (soit par internet soit en demandant un formulaire en Mairie)

Les élections législatives se tiendront les 12 et 19 juin 2022

#### **4-INVESTISSEMENTS 2022-PREMIERES ETUDES**

Le Maire informe le Conseil Municipal que les premières études d'investissement pour cette année portent sur le projet du terrain multisports et sur celui de la rénovation interne de l'église

##### **a/ Terrain Multisport**

Les sociétés contactées en décembre ont transmis des propositions ; un rendez-vous a été pris avec l'une d'elles le 03 février pour étudier la faisabilité d'installer le « citystade » vers le plan d'eau. Cet espace de loisirs pourrait être baptisé « espace Bernard DESBUISSON » en l'hommage du donateur.

Une demande de subvention a été reçue par le Conseil Départemental qui étudiera en avril si une aide financière peut être apportée au projet (25% du coût des travaux sont attendus)

Une autre demande de subvention auprès de « Jeunesse et sport » peut être sollicitée mais il faut passer une convention avec l'école primaire de Verdun sur le Doubs pour l'utilisation du terrain multisport. L'aide peut aller jusqu'à 50% de coût des travaux. Un contact sera pris avec l'école à cet effet

##### **b/Travaux église**

L'intérieur de l'église se dégrade considérablement à cause de problèmes d'humidité. Quand c'est opportun, une aération est nécessaire pour ventiler les lieux. Afin de prévoir des travaux il est nécessaire de solliciter un architecte du patrimoine spécialisé dans le domaine.

Plusieurs contacts ont été pris pour l'étude du projet ; le Conseil Municipal choisira le cabinet d'architecte lors de la prochaine réunion

En parallèle une demande de subvention auprès du Conseil Départemental a été envoyée pour aider la commune à financer l'étude (80% du coût peut être « pris en charge »)

Concernant le financement des travaux futurs, des demandes d'aides seront transmises auprès des services de l'Etat.

#### **5-PROGRAMMATION DES EQUIPEMENTS ET TRAVAUX 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2022**

Plusieurs travaux sont envisagés pour améliorer la sécurité dans la commune :

- busage du fossé vers la table de pique-nique installée au plan d'eau
- réaménagement de la placette Mottard en rond au lieu du triangle actuel pour améliorer le passage avec busage du fossé sur le côté de la propriété de Mme VERNARDET
- déplacement du poteau électrique (Sydes/Enedis contactés) rue de la Rossignotte pour plus de visibilité avec rétablissement prévu de la circulation dans les deux sens
- prévoir également la suppression des panneaux sens interdit rue de l'école pour rétablissement de la circulation dans les deux sens
- décaissage et renfort rue de la Dombe pour stabilisation de l'accotement
- achat de deux racks vélos à installer vers l'abri bus et le nouvel espace loisirs route de Toutenant

Les décisions seront prises lors du prochain conseil municipal en fonction des devis qui seront reçus

## **6-POINT SUR LE CHANGEMENT DE TRESORERIE**

La trésorerie de Pierre de Bresse est définitivement fermée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 ; la bascule a été faite sur la trésorerie de Chalon sur Saône.

Le trésorier municipal passera dans les prochaines semaines pour accompagner les communes dans l'élaboration et le suivi des budgets.

## **7-DEMANDES DE SUBVENTION A LA COMMUNE**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu quelques courriers de divers organismes ou de particuliers sollicitant la commune pour des aides financières

Ces demandes seront étudiées lors de la prochaine séance ou lors du vote du budget

## **8-POINT SUR RESEAU DE FIBRE OPTIQUE**

La commune est éligible depuis le 12 janvier dernier ; la fibre a été installée en Mairie.

Les difficultés importantes chez plusieurs administrés ayant opté pour la fibre sont remontées auprès des correspondants ORANGE et du Conseil Départemental

## **9-QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

### **-Lotissement**

Un géomètre a procédé à la division de 3 terrains sur la parcelle d'un propriétaire en vue de la construction de nouvelles maisons. Une autre opération similaire est déjà prévue.

### **-PLUI**

Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, la commission d'aménagement de la Communauté de Communes passera évaluer l'évolution éventuelle du périmètre de parcelles constructibles (une douzaine de maisons est envisageable)

### **-Dératisation**

La société HDA passera le 28 janvier pour la dératisation annuelle dans les réseaux

### **-Logement communal**

Une nouvelle boîte aux lettres a été achetée pour remplacer celle détériorée par le passage des camionnettes sur le parking devant la mairie

### **-Armoire ignifugée**

L'armoire a été installée dans la salle du Conseil, la facture est en attente de réception

### **-Logement OPAC**

Le logement OPAC a été attribué. Une nouvelle demande pour la taille de la haie a été faite auprès de l'organisme qui n'a pas encore donné suite

### **-Etat civil**

Un mariage et un baptême républicain sont déjà annoncés dans le courant de l'année

### **-Animation pour assistante maternelle**

La communauté de communes a sollicité la Mairie pour le prêt de la salle des fêtes aux fins d'une rencontre avec les aides maternelle le 24 février prochain

### **-Bois**

Les frais d'abattage des chênes sont de 1200€ et la vente a rapporté 8090€

### **-Logement rue de l'école**

La porte d'entrée a été changée et la facture réglée

### **-Aménagement du talus rue du Doubs**

L'aménagement sera revu ultérieurement

**-Colis de fin d'année, bons cadeaux enfants et repas de la St Vincent**

La distribution a été faite et appréciée de tous

**-Bulletin municipal**

Le bulletin est en cours de rédaction et sera distribué courant février

**-Panneau d'affichage**

Un panneau d'affichage a été installé sur le mur de la Mairie offrant ainsi plus de lisibilité pour les informations essentielles

**-Baux ruraux**

Une demande a été reçue pour transmettre au nom de sa fille, les baux ruraux consentis à un agriculteur.

**-Facebook/Site internet**

M ROY fait part au Conseil Municipal des remerciements de la famille BAILLARD pour le projet du citystade pour les enfants de la commune

Séance close à 22h45